

ACTUALITÉS

Colza

Stades 5 feuilles à plus de 10 feuilles. Levées hétérogènes. Dissections et tests Berlèse à réaliser pour déterminer la pression larves d'altises : 1/3 des parcelles analysées cette semaine avec présence de larves.

Céréales

Stades levée à début tallage. Pression limaces dans les parcelles à risque élevé. Risque pucerons élevé. Vigilance pucerons et cicadelles.

Protéagineux d'hiver

Semis en cours

Surveillance des Organismes Réglementés et Emergents

La Légionnaire d'automne

L'échophyto ligérien

Retrouver les actualités d'Écophyto en Pays de la Loire - [publication du n°10](#)

Accéder au site de la Surveillance Biologique du Territoire en cliquant [ici](#)

CURSEURS DE RISQUE

Céréales

Limaces

- Pour les parcelles à risque élevé (non labour, semis direct...) :



- Pour les autres :



Pucerons : pour les parcelles levées



Colza

Larves de grosses altises :



- Pucerons :



Tenthredès de la rave :



Les curseurs de risque utilisés ont pour objectif de synthétiser l'ensemble des informations : observations, période de risque, données météo, modèles, ... sauf lorsque cela est précisé

1 = risque faible; 2 = risque assez faible; 3 = risque moyen; 4 = risque assez fort; 5 = risque fort

ABONNEMENT BSV

Retrouvez le bulletin de santé du végétal sur le web...

- www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr
- www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr
- www.polleniz.fr

... ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution :
<https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/bulletins-techniques-dont-bsv/bsv-pays-de-la-loire/abonnez-vous-gratuitement-aux-bsv/>



CEREALES

Réseau d'observation

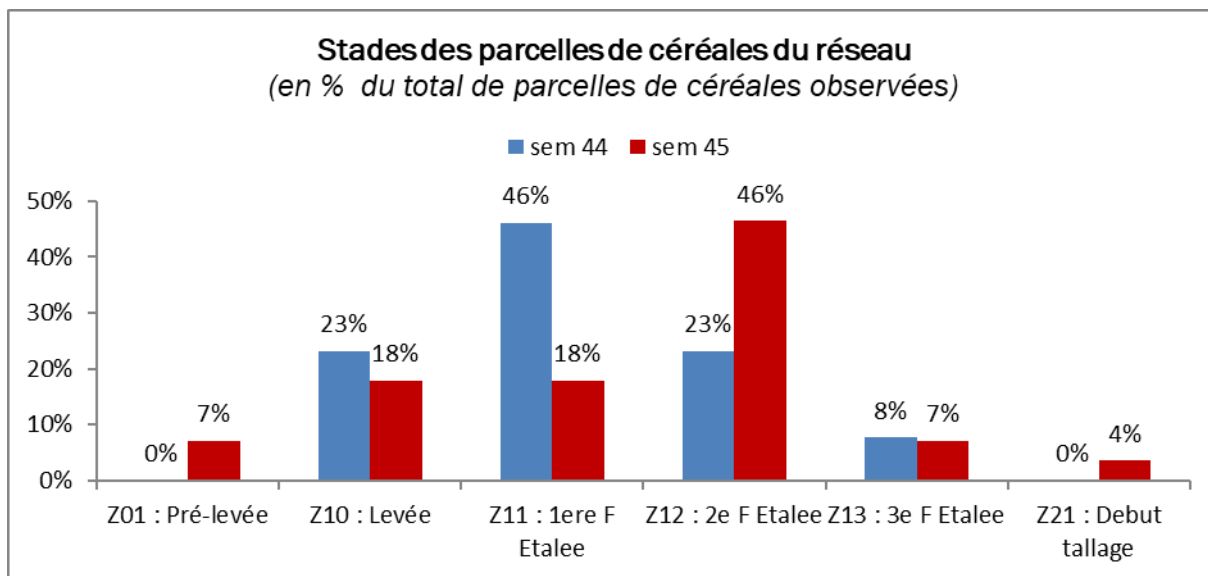
28 parcelles sont renseignées cette semaine sur Vigicultures avec la répartition suivante :

- 4 Loire-Atlantique, 8 Maine-et-Loire, 3 Mayenne, 4 Sarthe et 9 Vendée
- 21 blés tendres, 6 orges, 2 triticales

Le réseau se met en place.

Stade phénologique et état des cultures

Les stades des parcelles de céréales du réseau vont de **levée** à **début tallage** pour des semis du 11 octobre au 2 novembre. Les semis sont globalement terminés sur la région et se sont déroulés dans de bonnes conditions.



Des **dégâts d'oiseaux** sont signalés sur 2 parcelles de Loire-Atlantique et de Vendée.



Blé au stade 2 feuilles étalées



Pour les parcelles à risque élevé
(non labour, semis direct...)

Pour les autres

• Limaces

Cette semaine, des **limaces grises** sont piégées dans 8 parcelles avec en moyenne 3 limaces/m² (1 à 8 limaces par m²). Des dégâts sont visibles dans 6 parcelles avec 1 à 20% des plantes attaquées. Hors réseau, des limaces sont signalées en Vendée et Loire-Atlantique.

Peu de précipitations sont attendues dans les prochains jours mais les conditions actuelles humides et fraîches du matin sont favorables aux limaces. Positionnez vos pièges et observez vos parcelles.

Le risque est plus important dans le cas de parcelles en non labour et semis direct.

2 types de limaces peuvent être présents : les limaces grises et les limaces noires.

Ce sont les limaces noires qui s'attaquent aux graines. Au moment du semis, le risque limaces est donc plus important si présence de limaces noires dans la parcelle.



Limace grise (*Deroceras reticulatum*)



Limace noire (*Arion hortensis*)

Quelques conseils pour gérer les limaces dans ses parcelles :

- 1). Évaluer le risque de présence de populations de limaces dans sa parcelle en utilisant la grille de risque Limace ([en cliquant ici](#))
- 2). Piéger pour évaluer l'activité des limaces en surface

Il est impératif de commencer à piéger avant le semis. En effet cela permet :

- d'apprécier le risque et de décider ou non d'une application de traitement avant la levée, lors du semis
- une adaptation du travail du sol : bonne préparation du lit de semences (terre fine, rappuyée, peu motteuse), roulage après semis en cas de sol trop motteux... Les travaux liés aux semis favorisent le dessèchement de la couche superficielle du sol et permettent donc de réduire l'activité de surface des limaces.

Après la levée, le piégeage permet de confirmer l'origine des dégâts observés (perte à la levée, dégâts sur feuilles) mais c'est surtout **l'observation des attaques sur plantes et leur évolution** qui va permettre de décider.



Les auxiliaires prédateurs de limaces sont les oiseaux, reptiles, petits mammifères, insectes coléoptères (dont les carabes et les staphylins), les araignées...



Carabe



Staphylin odorant



• Limaces (suite)

Pour piéger efficacement, il faut :

- utiliser un piège qui soit bien plaqué au sol, qui conserve l'humidité et isole des écarts de températures, couvrir au moins 1 m² avec les pièges et positionner les pièges pas seulement en bordures (premières attaques de limaces, mais aussi à l'intérieur de la parcelle,
- faire le comptage le matin (avant les températures trop élevées).

Attention, le niveau de captures est très variable et dépend :

- des conditions climatiques ambiantes et sous les pièges : inutile de piéger lorsque le sol est sec en surface
- de la durée de mise en place et de l'heure de relevé : idéalement, positionnez le piège le soir et faites le relevé le lendemain matin
- de la répartition des limaces au sein de la parcelle

Méthodes alternatives

Préparation fine du sol en surface pour éviter les refuges aux limaces

- **Soigner le semis** pour une levée rapide et un bon démarrage de la culture et ainsi limiter la durée de la phase sensible.

Période de risque

Du semis au stade 3 feuilles

Seuil indicatif de risque

Pas de seuil de risque. C'est l'analyse d'un ensemble de facteurs qui va constituer la prise de décision : évolution des captures et des dégâts, conditions météo, vigueur et stade de la culture, présence d'auxiliaires...

• Pucerons



Pour les parcelles levées

Le développement des céréales est rapide. La majorité des parcelles est levée. **La surveillance des pucerons doit commencer.** Les **pucerons** sont signalés sur plantes dans **16 des 28 parcelles observées** avec en moyenne 16% de plantes porteuses de pucerons (0,5 à 75%). 7 parcelles du réseau dépassent le seuil indicatif de risque. Des pucerons sont aussi piégés sur les plaques engluées jaunes de 3 parcelles en Vendée avec 4 à 20 pucerons piégés. Le vol se poursuit et de nouveaux pucerons arrivent sur les céréales. Hors réseau, les pucerons sont signalés dans la Sarthe dans de nombreuses parcelles (20 à 30% des pieds sont touchés), en Vendée et en Mayenne. La principale espèce observée est *Rhopalosiphum padi*. L'absence de pluie et des températures supérieures à 12°C sont des **conditions favorables au vol et à l'activité des pucerons**. Pour les prochains ours, les températures vont rester douces et le retour d'un temps ensoleillé est prévu. Ces conditions seront favorables à l'activité des pucerons. **Soyez très vigilants !**



Puceron sur plaque jaune



Le schéma présente les différentes activités des pucerons en fonction des températures.



• Pucerons (suite)

L'observation des pucerons est primordiale !

Quels sont les risques que je prends si j'interviens alors que cela n'était pas nécessaire ?

- Développement des résistances aux molécules avec un risque qu'il n'y ait plus de molécules efficaces pour intervenir contre les pucerons (exemple du colza)
- Ma santé : manipuler un produit phytosanitaire en moins, c'est toujours ça de gagné !
- Impact sur les auxiliaires des pucerons (syrphes, coccinelles, chrysopes...) qui peuvent réguler les populations et les maintenir en dessous de seuil indicatif de risque



Comment observer les pucerons ?

L'observation des pucerons est à effectuer pendant les heures les plus chaudes de la journée en privilégiant des **conditions ensoleillées**. En effet, lorsqu'il fait frais, les pucerons se réfugient à la base des plantes, rendant leur détection plus difficile. Lorsqu'il fait chaud, ils sortent du collet des plantules, ce qui les rend plus visibles. Privilégiez les zones à risque proches des haies ou de réservoirs potentiels (bandes enherbées, jachères...)

Si les conditions ne sont pas propices aux observations au champ (vent et pluie), une méthode simplifiée peut être mise en œuvre pour définir la présence ou non de pucerons : prélever une vingtaine de plantes à différents endroits (traverser la parcelle en diagonale) et les mettre dans un sac plastique transparent, puis placer le sac près d'une source de chaleur. En cas de présence de pucerons, les insectes seront très rapidement visibles sur les parois du sac.

ATTENTION: cette méthode ne permet pas de déterminer le pourcentage de plantes touchées, mais permet au moins de savoir si les pucerons sont présents dans la culture.

Attention de ne pas confondre les pucerons ailés avec des moucheron ! Observez avec une loupe



Rhopalosiphum padi © INRA, Bernard Chaubet



Sitobion avenae © INRA, Bernard Chaubet

Pucerons ailés *Rhopalosiphum padi* (à gauche) et *Sitobion avenae* (à droite).

Source : [Encyclop'Aphid—INRA](#)

Période de risque

À partir de 1 feuille de la céréale.

Seuil indicatif de risque

À partir de 10% de plantes porteuses d'au moins 1 puceron. Lorsque ce seuil est atteint, un second seuil est fixé : présence de pucerons sur les parcelles pendant plus de 10 jours consécutifs.



CA53

Pucerons ailé et aptères sur Blé.



• Cicadelles

Cette semaine, 9 **cicadelles** ont été piégées dans 3 parcelles en Vendée (1/parcelle) et dans la Sarthe (7 individus). Des cicadelles sont observées également hors réseau, en Vendée et dans de nombreuses parcelles en Sarthe. **Les conditions sont plutôt favorables. Observez vos parcelles.**

L'espèce *Psammatettix alienus* est vectrice de la maladie des pieds chétifs pouvant causer des dégâts. Mais d'autres cicadelles peuvent être observées en parcelles de céréales. Il est nécessaire de déterminer l'espèce présente. Des cicadelles vertes sont observées mais elles ne sont pas vectrices.

Ces insectes peuvent être observés sur des plaques engluées jaunes (utilisées pour le suivi de l'arrivée des pucerons) En l'absence de piège, des observations peuvent être réalisées dans les parcelles aux heures les plus chaudes d'une journée ensoleillée.

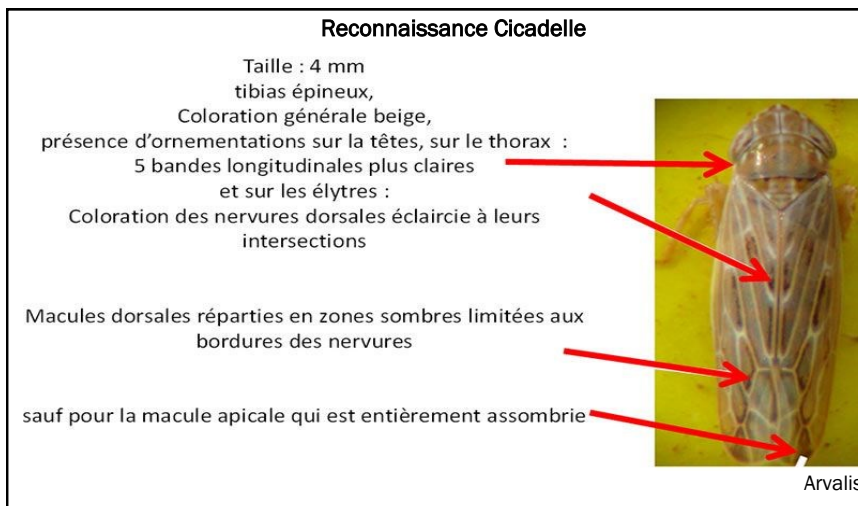
Période de risque

De la levée à début tallage. Fin de la période de risque après 2 semaines consécutives sans capture.

Seuil indicatif de risque

En cas de piégeage, nombre de captures hebdomadaires supérieures ou égales à 30 ou dans le cadre d'un suivi bihebdomadaire, lorsque l'on observe une différence d'une vingtaine de captures entre les deux relevés.

En l'absence de piégeage, observation d'une forte activité dans la parcelle en période ensoleillée : dans 5 endroits dans la parcelle, observation d'au moins 5 cicadelles à chaque endroit.





COLZA

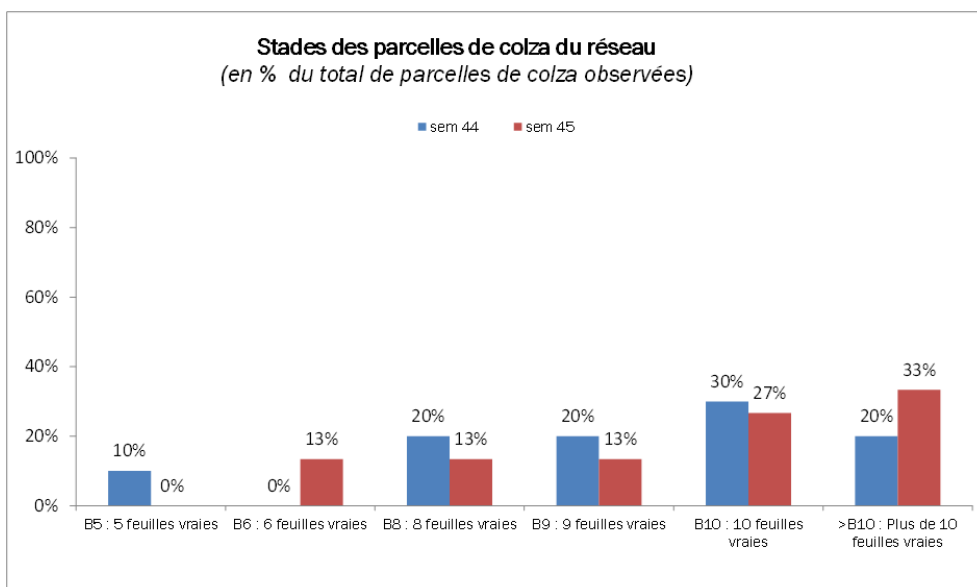
Réseau d'observation

15 parcelles sont renseignées cette semaine sur Vigicultures avec la répartition suivante :

- 2 Loire-Atlantique, 2 Maine-et-Loire, 2 Mayenne, 3 Sarthe et 6 Vendée

Stade phénologique et état des cultures

Les colzas du réseau semés entre les 16 août et 12 septembre sont actuellement entre les stades **5 feuilles et plus de 10 feuilles**. Les stades restent assez hétérogènes entre les parcelles et au sein même d'une parcelle mais tendent à s'homogénéiser. Des **symptômes d'élongation** probablement liés à la douceur de ces dernières semaines (favorable à la minéralisation) dans les sols sont signalés.



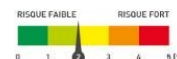
Des dégâts de **noctuelles** sont signalés sur une parcelle en Vendée. Hors réseau en Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne et Vendée des dégâts sont aussi visibles.

1 **baris** a été piégé dans 1 cuvette en Vendée ; ce charançon n'est pas nuisible.

Des dégâts de **mouche du chou** sont signalés sur 1 parcelle en Vendée. La larve s'attaque aux racines des colzas.

Des dégâts de **taupins** sont signalés hors réseau sur plusieurs parcelles principalement en Mayenne.

En savoir plus sur les ravageurs secondaires du colza [en cliquant ici](#).



• Grosses altises (larves)

L'observation des larves et leur comptage peut se faire de 2 façons :

- Dissection des pétioles des plantes
- Méthode Berlèse

Résultats :

Cette semaine, des **larves de grosses altises** sont signalées dans 3 parcelles du réseau.

Dissections : 6 dissections réalisées, 3 parcelles avec présence de larves (5 à 80% de plantes présentant au moins une larve).

Tests Berlèse : 3 tests réalisés, tous négatifs. D'autres tests sont en cours pour des résultats la semaine prochaine.

Au regard de la période du pic de vol des grosses altises sur la région, **cette semaine est particulièrement adaptée pour réaliser vos tests Berlèse.**



Test Berlèse en cours

La modélisation permet également de donner des indications sur l'arrivée des différents stades larvaires, permettant de cibler la période où il est le plus opportun de réaliser ses comptages.

D'après Terres Inovia, il faut, depuis la date de début de vol :

- 40 degrés jour (dj) en base 7 pour les pontes.
- 190 dj pour l'éclosion (stade larvaire L1)
- 240 dj pour atteindre le stade larvaire L2
- 290 dj pour atteindre le stade larvaire L3

Voir les simulations du modèle en [cliquant ici](#)

D'après les simulations, les pontes et les éclosions ont eu lieu quels que soient les secteurs et les dates de début d'activité des altises adultes.

Dans l'ensemble des départements :

- Des larves aux stades L1 et L2 peuvent être observées, quelle que soit la date d'arrivée des adultes.
- Le stade L3 est visible pour des arrivées des adultes avant le 10 octobre.

Pour rappel, le pic de grosses altises a eu lieu entre le 5 et le 10 octobre en Pays de la Loire cette année. **Des larves à tous les stades peuvent donc être observées actuellement.** Les températures restent relativement douces en journée et sont favorables au développement des larves.



• Grosses altises (larves) - (suite)

Méthode « Berlèse »

Prélever 4x5 plantes en les coupant au niveau du collet, éliminer l'extrémité des feuilles, laver les plantes. Disposer les plantes sur un grillage au-dessus d'un récipient (cuvette jaune pour colza par exemple) dans lequel on met un mélange eau + alcool modifié (50/50). Utiliser 2 récipients si nécessaire. Disposer dans une pièce chauffée (20°C environ) et aérée pour favoriser le dessèchement des plantes.

Les larves présentes se retrouvent dans la solution dans un délai d'une semaine. Si la méthode ne permet pas de détecter le nombre de plantes porteuses d'altises, elle peut confirmer la présence des larves et leur nombre. En cas d'absence de larves lors de ce premier bilan, une vérification ultérieure en cours d'hiver sera nécessaire.

Vidéo



Reconnaissance et caractéristiques



Les larves d'altises mesurent entre 1,5 et 8 mm, selon leur stade de développement. Elles sont de couleur translucide à blanchâtre.

On doit trouver ces 3 éléments caractéristiques :



Plaqué pigmentée brun foncé à l'extrémité postérieure

1 tête brun foncé bien développée

3 paires de pattes thoraciques

En savoir plus : [Gagner la course contre les larves d'altises d'hiver](#)

Période de risque

Du stade 5-6 feuilles vraies (B5-B6) jusqu'à la sortie de l'hiver.

Seuil indicatif de risque

Il va dépendre du niveau de risque de la parcelle.



Grosses altises (larves) - (suite)

Risque **moyen à fort** :

- ⇒ Méthode Berlèse : 2 à 3 larves par pieds
- ⇒ Méthode dissection : 70% des plantes avec présence d'au moins 1 larve

Caractéristique de la parcelle	Secteur absence de gel soutenu pendant l'hiver	Secteur froid – gel soutenu pendant l'hiver
- Parcelle recevant de la matière organique au semis, - Forte minéralisation à l'automne, - Bonne implantation du colza	Risque faible	Risque faible à moyen
- Parcelle ne recevant pas de matières organiques au semis, - Faible minéralisation à l'automne, - Arrêt de croissance du colza mi-novembre	Risque moyen à fort	Risque fort

Risque **faible** : aucun seuil. Les colzas supportent bien plus de 2-3 larves avant de subir des dégâts (ports buissonnants). Sans pouvoir établir de seuil actuellement, on observe qu'en dessous de 10 larves par pied les dégâts sont quasi absents dans ces situations.

Retrouvez la grille complète d'estimation du risque larves d'altises [en cliquant ici](#).

Pucerons

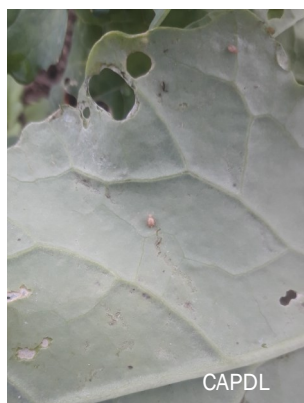


Observations et analyse de risque

Des **pucerons** sont observés dans 1 parcelle du réseau sortie de la période de risque : 10 % des plantes sont porteuses de **pucerons** cendrés et 40 % des plantes sont porteuses de **pucerons** verts. A noter, des pucerons momifiés, témoins de la présence de l'activité d'auxiliaires sont signalés ; des syrphes et des coccinelles sont également observés.

La pression pucerons semble diminuer dans l'ensemble mais les conditions restent favorables. **Observez vos parcelles pour estimer le risque dans votre situations.** Le risque puceron est actuellement **moyen**.

Observez bien sous les feuilles, les pucerons verts sont particulièrement difficiles à voir. En parallèles, les **auxiliaires** sont actifs sur les parcelles.



Puceron momifié



Larve de syrph

Période de risque

Jusqu'au stade 6 feuilles (B6).

Seuil indicatif de risque

À partir de 20% de plantes porteuses de pucerons.



• Tenthrède de la rave

Observations et analyse de risque

Cette semaine, 1 **tenthrède de la rave** a été piégée dans le réseau. Des dégâts sont observés sur une parcelle en Vendée : 10 % de la surface foliaire est détruite. La pression tenthrède de la rave reste faible. Hors réseau, des larves et quelques dégâts sont signalés en Vendée, en sud Mayenne et en Sarthe.

Même si les tenthrèdes sont actuellement très peu présentes dans les parcelles, les conditions sont propices à ce ravageur. Observez vos parcelles si elles n'ont pas dépassé 6 feuilles.



L'adulte n'est pas nuisible. C'est la larve (fausse chenille gris verdâtre à noire d'environ 2 cm) qui cause des dégâts. Elle consomme rapidement le limbe des feuilles, ne laissant que les nervures.

La présence d'un grand nombre d'adultes n'occasionne pas forcément le développement d'un grand nombre de larves.



Période de risque

De la levée au stade 6 feuilles (B6).

Seuil indicatif de risque

À partir de 25% de la surface foliaire détruite et en conditions favorables au ravageur.

Cuvette jaune : outil indispensable pour suivre les insectes

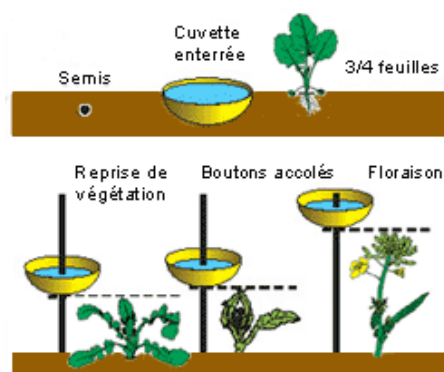
Dès la levée du colza, installez votre cuvette jaune.

Pour l'altise d'hiver, non sensible à la couleur jaune, la cuvette doit être enterrée (bord supérieur à 1-2 cm au-dessus du sol).

Pour les autres insectes, la cuvette doit toujours être comme « posée » sur la végétation. Le fond de la cuvette suit le niveau supérieur de la végétation.

Placer la cuvette à au moins 10 m de la bordure de la parcelle.

Remplir la cuvette d'eau avec quelques gouttes de mouillant (liquide vaisselle).





• Charançon du bourgeon terminal

Les cuvettes jaunes doivent être placées à hauteur de végétation pour la surveillance de ce ravageur.

Cette semaine, 3 charançons du bourgeon terminal ont été piégés dans 2 parcelles en Maine-et-Loire et Sarthe (15 cuvettes relevées). Ce charançon est aussi observé hors réseau en Sarthe. Le ravageur est peu observé sur la région Pays de la Loire.

Les conditions météo prévues dans les prochains jours devraient être favorables au ravageur. **Surveillez vos cuvettes jaunes dans les semaines à venir.**



Le charançon du bourgeon terminal mesure 2,5 à 3,7 mm. Son corps est noir brillant avec une pilosité courte et clairsemée. **L'extrémité des pattes est rousse.** Les adultes, peu visibles, viennent pondre à l'automne dans les pétioles. Les larves se développent et peuvent se déplacer et attaquer le bourgeon terminal lorsque le colza est au stade rosette. Les colzas ont alors un aspect buissonnant au printemps.

Des **baris** (à ne pas confondre, non nuisibles) sont également observés.



Charançon du bourgeon terminal

INRAe



Estimer le niveau de risque global « Charançon du bourgeon terminal » de votre parcelle avec l'[outil d'aide à la décision de Terres Inovia](#). Cet outil combine un risque agronomique et un risque lié à la nuisibilité historique du charançon dans le département concerné.

Période de risque

De la levée jusqu'à fin novembre.

Seuil indicatif de risque

Il n'existe pas véritablement de seuil de risque. On considère qu'un contrôle des adultes 8 à 10 jours après les premières captures permet de limiter les dégâts de larves. Les petits colzas ou les colzas peu vigoureux sont plus sensibles à cet insecte.

• Maladies foliaires

Du **phoma** est signalé dans 6 parcelles avec 10 à 100% de plantes avec macules foliaires (moyenne 30%). Hors réseau, le phoma est aussi observé.



La note de résistance variétale pour le phoma concerne le phoma du collet. La présence de symptômes sur feuilles reste peu nuisible et ne signifie pas que la maladie se développera sur collet. À surveiller en sortie d'hiver et en fin de cycle



Le risque phoma est réduit par les pratiques culturales (exporter les pailles du précédent, limiter les apports d'engrais organiques en été, respecter la période de semis conseillée, limiter la densité de semis) et le choix variétal.



CAPDL

phoma

De l'**oïdium** est visible sur une parcelle de la Sarthe sur 8 % des plantes.

Des symptômes de **pseudocercosporiose** sont signalés sur une parcelle de Maine-et-Loire sur 10% des plantes.

Des symptômes de **cylindrosporiose** sont signalés sur 2 parcelles en Vendée et Maine-et-Loire sur 5 à 10% des colzas.



• Hernie des crucifères

Des symptômes de **hernie du chou** sont signalés sur plusieurs parcelles de la région en particulier en Mayenne. Des signalements aussi au sud de la région. Les attaques sont très précoces cette année : le sol très chaud en sortie d'été a été arrosé dernièrement par quelques précipitations qui ont relancé l'activité du pathogène.



La **hernie du chou** est une maladie plutôt fréquente dans l'est de la région, notamment en sols acides et hydromorphes.

Elle se manifeste par la déformation des racines due à la présence de galles et la dégradation du système racinaire à la fin de l'automne pouvant aller jusqu'à la mort des plantes.

Dans les parcelles, il est observé des zones où le colza ne se développe pas correctement (rougissement, défauts de croissance) et des plantes qui peuvent flétrir en cours de journée.



Galles racinaires hernie



Soyez vigilant à ne pas transférer la maladie d'une parcelle à une autre. Pour limiter la propagation du parasite, **nettoyer les outils** (de travail du sol ou autre) **souillés dans une parcelle infestée**. Ils peuvent être des vecteurs de la maladie tout comme les végétaux contaminés, l'eau d'irrigation ou le fumier contaminé.

En savoir plus : <https://www.terresinovia.fr/-/en-savoir-plus-sur-la-hernie-des-cruciferes>

Méthodes
alternatives



Implantation de variétés résistantes.

Chaulage en sol acide, après la récolte du colza.

Allongement de la rotation et réduction de la fréquence des crucifères (en cultures ou couverts).

Élimination des adventices de la famille des crucifères et des repousses de colza, réservoirs de la maladie.



P

ROTEAGINEUX

Les dates de semis recommandées sur la région pour les semis de protéagineux d'hiver débutent au 1er novembre.

- Période optimale pour le semis des **pois d'hiver** : 05/11 au 20/11

Consulter « [tout pour réussir l'implantation du pois d'hiver](#) » - Terres Inovia

- Période optimale de semis pour les **féveroles d'hiver** : 01/11 au 30/11

Consulter « [féverole d'hiver : tout mettre en œuvre pour réussir l'implantation](#) » - Terres Inovia

Les semis, principalement de pois, ont débuté dans de bonnes conditions. Les levées sont rapides.

S

ORE : Surveillance des Organismes Réglementés et Emergents

Le [Règlement d'exécution 2019/2072/UE du 28 novembre 2019](#) établit une liste de **174 organismes nuisibles, dits de quarantaine (OQ)**, dont chaque état membre de l'UE est tenu de réaliser une **surveillance visant à s'assurer de leur absence** sur son territoire.

Parmi ces 174 OQ, **20 d'entre eux, les plus dangereux, ont été classés organismes de quarantaine prioritaires (OQP)**.

La surveillance mise en place en France peut consister en des examens visuels, des piégeages d'insectes ou des prélèvements pour analyse en laboratoire.

Elle est réalisée par des agents de l'État (DRAAF-SRAL) ou par délégation par les organismes à vocation sanitaires (en Pays de la Loire : Polleniz, anciennement FREDON).

Le principal enjeu de cette surveillance est, en cas d'apparition d'un organisme de quarantaine, que sa première détection soit suffisamment précoce pour que des mesures de lutte puissent être déployées avec une rapidité suffisante pour permettre son éradication.

Cette surveillance étant inévitablement non-exhaustive, il est important que chaque détenteur de végétaux, chaque exploitant, chaque prestataire intervenant sur des végétaux puisse avoir un regard vigilant sur leur état sanitaire. En cas de détection ou suspicion de présence d'un OQ ou d'un OQP, chacun est légalement tenu de prévenir sans délai la DRAAF-SRAL ou Polleniz qui réaliseront alors les vérifications nécessaires.

[Pour en savoir plus...](#)

Exemple d'un organisme de quarantaine prioritaire à surveiller en grandes cultures :

La [légiionnaire d'automne](#) est une noctuelle originaire d'Amérique du Nord pouvant s'attaquer à la culture de maïs ainsi qu'à plus de 300 autres espèces végétales. Son introduction en Europe est due au transport de marchandises depuis l'Afrique où elle est bien implantée. Sur maïs, la larve, s'attaque au feuillage et en cas de forte infestation les épis peuvent aussi être touchés.



Larve sur maïs et adulte (source : [Fiche de reconnaissance SORE](#))

Consultez la liste complète des 20 organismes de quarantaine prioritaires [en cliquant ici](#)



RÉSEAU DE SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DU TERRITOIRE 2022
PAYS DE LA LOIRE



Rédacteur : Alexia BARRIER - CAPDL - bsv-gc@pl.chambagri.fr

Directeur de publication : Denis Laizé - président du Comité régional de surveillance biologique du territoire

Groupe technique restreint : Arvalis, Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, Coop de France Ouest, Négoce Ouest, Terres Inovia



Observateurs : Agriculteurs, Agrial, AgriNégoce, Arvalis, CAVAC, CAPDL, CER France 49, Coop Herbauges, GEVES, Hautbois SAS, Pelé Agri-Conseil, Soufflet.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CAPDL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.

Action copilotée par les ministères chargés de l'agriculture, de l'environnement, de la santé et de la recherche avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Écophyto.



ANNEXE

• Simulation Larves altises – Terres Inovia

Simulation du 08/11/2022

	Somme T°Cj	40	190	240	290
	Date début activité	Ponte	Eclosion L1	Mue L2	Mue L3
53 - Grez en Bouere	20-sept	25/09/2022	16/10/2022	21/10/2022	26/10/2022
	25-sept	01/10/2022	19/10/2022	24/10/2022	29/10/2022
	01-oct	05/10/2022	23/10/2022	27/10/2022	03/11/2022
	05-oct	11/10/2022	26/10/2022	01/11/2022	12/11/2022
	10-oct	15/10/2022	29/10/2022	07/11/2022	24/11/2022
49 - Angers	20-sept	24/09/2022	14/10/2022	18/10/2022	23/10/2022
	25-sept	01/10/2022	18/10/2022	22/10/2022	26/10/2022
	01-oct	04/10/2022	21/10/2022	25/10/2022	29/10/2022
	05-oct	10/10/2022	24/10/2022	29/10/2022	04/11/2022
	10-oct	14/10/2022	27/10/2022	01/11/2022	09/11/2022
44 - Nantes	20-sept	24/09/2022	13/10/2022	18/10/2022	22/10/2022
	25-sept	30/09/2022	17/10/2022	21/10/2022	26/10/2022
	01-oct	04/10/2022	20/10/2022	25/10/2022	29/10/2022
	05-oct	10/10/2022	24/10/2022	29/10/2022	04/11/2022
	10-oct	14/10/2022	27/10/2022	02/11/2022	10/11/2022
72 - Le mans	20-sept	25/09/2022	14/10/2022	19/10/2022	23/10/2022
	25-sept	01/10/2022	18/10/2022	23/10/2022	27/10/2022
	01-oct	05/10/2022	22/10/2022	26/10/2022	31/10/2022
	05-oct	10/10/2022	25/10/2022	29/10/2022	07/11/2022
	10-oct	15/10/2022	28/10/2022	03/11/2022	14/11/2022
85 - la roche sur Yon	20-sept	24/09/2022	13/10/2022	18/10/2022	22/10/2022
	25-sept	30/09/2022	17/10/2022	22/10/2022	26/10/2022
	01-oct	05/10/2022	21/10/2022	25/10/2022	30/10/2022
	05-oct	10/10/2022	24/10/2022	29/10/2022	05/11/2022
	10-oct	14/10/2022	28/10/2022	02/11/2022	11/11/2022

Données réelles : jusqu'au 06/11

Données prévisionnelles : jusqu'au 14/11

Normales à partir du 15/11

Sources : Météo France et Terres Inovia